

DECRET N° 92-308 du 19 Novembre 1992

Chargeant Monsieur Florentin MITO-BABA,
Ministre des Travaux Publics et des
Transports de l'intérim de Monsieur
Rigobert O. LADIKPO, Ministre de l'In-
dustrie et des Petites et Moyennes
Entreprises pour compter du 26 Octobre
1992.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- pour compter du 26 Octobre 1992, Monsieur Florentin MITO-BABA, Ministre des Travaux Publics et des Transports est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence de Monsieur Rigobert O. LADIKPO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 Novembre 1992

pour le Président de la République, Chef
de l'Etat, Chef du Gouvernement et par
délégation, le Ministre d'Etat, Secrétaire
Général à la Présidence de la République.



Désiré VIEYRA.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 MESGPR 4 SGG 4 MIPME-MIPT 6 AUTRES
MINISTERES 19 DEPARTEMENTS 6 DAN-BN-FASJEP-ENA-UNB 5 DPE-DLC-INSAE-
IGE-DCCT-ONAC-GCONB-CSM 8 JORB 1.-